

*Concile de
Lairan.*

tion avec exactitude, & de la décider selon la doctrine de l'Eglise. On lut ensuite la lettre de Sergius à Theodore, écrite en 643. dans laquelle ce Patriarche après avoir exalté l'autorité du Saint Siege, déclare qu'il suit la doctrine du Pape Saint Leon, qui a enseigné que les deux natures operent en JESUS-CHRIST: mais avec la communion d'une des deux. Qu'il anathematize, & qu'il condamne tous ceux qui ne tiennent pas cette doctrine. Le reste de cette Action fut employé à la lecture de quatre lettres Synodiques des Evêques d'Afrique, contre l'exposition de Foi des Monothelites, dont l'une est adressée au Pape Theodore, l'autre à l'Empereur, & la troisième à Paul de Constantinople. Ils alleguent dans celle-ci les témoignages de Saint Ambroise & de Saint Augustin, pour prouver les deux volontez. La dernière lettre est de Victor, Evêque de Carthage, à Theodore, sur le même sujet.

Dans la troisième Action du 16. d'Octobre on produisit les Extraits des Ouvrages de ceux qu'on accusoit d'erreur. On commence par ceux de Theodore de Pharan, qui reconnoit plusieurs sortes d'operations en JESUS-CHRIST: mais qui pretend qu'elles precedent toutes du Verbe, qui meule le corps, l'ame, & les autres facultez de la nature humaine, comme un instrument dont il se sert. Martin premier refuse son sentiment, & lui oppose des témoignages de Saint Cyrille, de Saint Gregoire de Nazianze, de Saint Basile, & d'un Concile de Calcedoine. Cyrus succede à Theodore. On lit son septième Capitule, dans lequel il reconnoit deux natures en JESUS-CHRIST: mais unies en un seul CHRIST, qui fait ce qui est divin & ce qui est humain par une seule action Theandrique ou Deivirile, selon Saint Denys. On joint à ce Capitule, la lettre de Sergius à Cyrus, par laquelle il approuve cette doctrine, & le congratule de ce que les Theodosiens se sont réunis avec lui. A l'occasion de la citation de Saint Denys, on consulta l'original, & l'on trouva que Cyrus & Sergius avoient changé le terme de nouvelle volonté Theandrique, en celui d'une volonté Theandrique. On confronta leur expression avec celle de Themistius, & l'on prouva par des passages de cet Heretique, que Severus & lui avoient été les premiers qui avoient dit qu'il n'y avoit qu'une seule Deivirile operation en JESUS-CHRIST. On explique le sens de l'operation Deivirile, & l'on pretend que ce n'est rien autre chose que deux sortes d'operations d'une même personne, qui precedent néanmoins de deux natures differentes.

Ceci ayant été examiné, on lit l'exposition

de Foi de l'Empereur Heraclius, connuë sous le nom d'Ethele, dans laquelle il defend de se servir de cette expression, qu'il y a une ou deux operations en JESUS-CHRIST, & veut qu'on dise que c'est le même Fils qui opere en JESUS-CHRIST ce qui se fait de divin & d'humain; que quoi-que quelques Peres aient dit qu'il n'y a qu'une seule operation, il vaut mieux s'en abstenir, de peur qu'on ne croye que l'on veut nier l'existence des deux natures; & qu'il ne faut pas non plus dire qu'il y a en JESUS-CHRIST deux operations, parce que cette expression qui n'est point des Peres, scandalize plusieurs, qui s'imaginent que l'on admet en JESUS-CHRIST deux volontez contraires. On joint à cette Ethele les Actes d'approbation qui en avoient été donnez par Paul & par Pyrrhus, & la lettre de Cyrus d'Alexandrie à Sergius, par laquelle il loué l'Empereur d'avoir fait cette exposition de Foi.

Dans la quatrième Action tenuë le 19. d'Octobre, Martin fit une Recapitulation de ce que Cyrus, Sergius & Pyrrhus avoient fait contre la doctrine de l'Eglise; & pour convaincre entierement Paul, successeur de ceux-ci, de la même impiété, il fit lire sa lettre au Pape Theodore, dans laquelle expliquant son sentiment, il dit qu'il reconnoit une volonté en JESUS-CHRIST, seulement pour oster la contrariété de volontez: mais qu'il ne pretend point confondre les deux natures. Que l'ame de JESUS-CHRIST doiée de son entendement & de ses facultez, est conduite & mûe par la volonté du Verbe qui la fait agir & vouloir comme il lui plaît. Il ajoûte que Saint Cyrille a expliqué cette doctrine, & que tout nouvellement Sergius & Honorius l'ont enseignée. Qu'il s'en tient à leur décision, & qu'il est entierement de leur avis. On lut ensuite le Type de l'Empereur, qui faisoit défenses de parler ni de disputer touchant cette question d'une ou de deux operations, ou de deux volontez, afin de mettre la paix dans l'Eglise. On loué dans le Concile le dessein de l'Empereur: mais on désapprouve une partie de son Ordonnance.

Après que l'on eût lû tous les Monumens que l'on vouloit condamner, on fit réciter les Symboles des Conciles de Nicee, de Constantinople, & les définitions de Foi des Conciles d'Ephese, de Calcedoine, & du cinquième Concile.

Dans la cinquième Action, tenuë le dernier jour d'Octobre, on lût les témoignages des Peres Grecs & Latins, qui prouvent ou directement ou par consequence, qu'il y a en JESUS-CHRIST deux volontez & deux operations; & d'autre

*Concile de
Lairan.*